



GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_77 - Fabrice Moscheni et consorts - Une croissance de l'Etat maîtrisée pour le bien de tous les Vaudois

Texte déposé :

Un des axes prioritaire du programme du Conseil d'Etat pour la période 2022-2027 est l'« agilité de l'Etat ». Cette agilité est effectivement importante pour mener à bien les prestations.

Liée à une amélioration continue des processus de travail, l'agilité s'entend aussi dans une logique d'amélioration de la productivité : avec les mêmes moyens, plus de prestations peuvent être délivrées. En d'autres termes, à prestation égales moins de moyens sont requis, en particulier moins d'heures de travail sont requises et entraîne une diminution du nombre de fonctionnaires nécessaires pour effectuer un travail donné. Une autre tendance liée à l'Etat est une croissance des prestations qu'il doit effectuer. Lié à de nouvelles réglementations ou à des nouveaux besoins de la population, de nouvelles prestations apparaissent. Ceci requiert plus d'heures de travail et donc engendrent une augmentation du nombre de fonctionnaires.

Aujourd'hui, le Canton de Vaud comporte près de 20'000 fonctionnaires dans l'administration Cantonale Vaudoise (i.e. ACV). Entre 2013 et 2022, leur nombre a cru de près de environ 19%, alors que la population croissait de 14%.

Pour la bonne gouvernance du Canton et pour maintenir un Etat « agile » comme le demande le programme de législature, il s'agit de trouver une manière de piloter la variation du nombre de fonctionnaires. A cette fin, la variation de la population vaudoise semble fournir un cadre raisonnable pour régenter la variation du nombre de fonctionnaires.

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat de donner un rapport sur la manière dont il compte, sur une moyenne glissante sur 5 ans, limiter la croissance du nombre des employés à temps complet (i.e. ETP) de la fonction publique vaudoise afin qu'elle soit inférieure ou au maximum égale à la croissance de la population vaudoise.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. David Vogel (V'L)
6. Denis Dumartheray (UDC)
7. Fabrice Tanner (UDC)
8. Georges Zünd (PLR)
9. Graziella Schaller (V'L)
10. Grégory Bovay (PLR)
11. Guy Gaudard (PLR)
12. Jacques-André Haury (V'L)
13. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
14. Jean-François Thuillard (UDC)
15. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
16. Josephine Byrne Garelli (PLR)
17. Loïc Bardet (PLR)
18. Maurice Treboux (UDC)
19. Michael Demont (UDC)
20. Monique Hofstetter (PLR)
21. Nicolas Bolay (UDC)
22. Nicole Rapin (PLR)
23. Patrick Simonin (PLR)
24. Philippe Germain (PLR)
25. Pierre Kaelin (PLR)
26. Pierre-Alain Favrod (UDC)
27. Pierre-André Romanens (PLR)
28. Romain Belotti (UDC)
29. Sébastien Humbert (V'L)
30. Stéphane Jordan (UDC)
31. Thierry Schneiter (PLR)
32. Yann Glayre (UDC)